

(N^o 43.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 4 FÉVRIER 1845.

Rapport de la Commission des Naturalisations sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur *Pierre Varenne*, ferblantier à Momignies.

(Voir le N^o 130 de la Chambre des Représentants, session de 1843-1844.)

MESSIEURS ,

Le Sieur Pierre Varenne s'est adressé à la Chambre des Représentants pour obtenir la naturalisation ordinaire. Il est né le 4 septembre 1795 dans la commune de Vigeau, département du Cantal (France).

Depuis dix ans il habite la commune de Momignies, dans la province de Hainaut, et y exerce avec succès la profession de ferblantier, il y a acquis des propriétés foncières, il a épousé une française dont il a quatre enfants. Les renseignements fournis sur sa conduite depuis son établissement à Momignies et antérieurement à son arrivée en Belgique lui sont favorables.

Sa demande a été prise en considération dans la Chambre des Représentants par 26 suffrages contre 23.

Le Duc D'URSEL.